



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



CNTEMAD

CENTRE NATIONAL DE TELE-ENSEIGNEMENT DE MADAGASCAR

“ CNTEMAD, LA GRANDE REFERENCE POUR L' INTEGRATION PROFESSIONNELLE ”

M A S T E R
M2

**CITOYENNETÉ,
CIVISME ET PATRIOTISME**

MOTIVATION - SUCCES - PROFESSIONNALISME

**CITOYENNETE, CIVISME, PATRIOTISME :
LEVIER DE L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL
ET DU DEVELOPPEMENT DU PAYS**

M2

INTRODUCTION

Comme tous les pays, Madagascar se préoccupe de la formation de tout l'Homme en vue du développement du pays fondé sur des bases solides et pérennes pour les générations futures. La réalité actuelle ne reflète pas tellement les tentatives entreprises par tous les régimes qui se sont succédé au Pouvoir pour inculquer aux gens les notions et de citoyenneté, de civisme, de civilité et de patriotisme. Elles sont plutôt en perte de valeur dans le cœur des malgaches. De ce fait, il est impératif pour le CNTEMAD d'intégrer dans les disciplines dans le but de cet EC former les apprenants à être des citoyens responsables dans leur vie au niveau des communautés de base (fokontany), des communes, des régions. L'esprit de citoyen n'est pas inné, il est acquis de par l'éducation, la culture, disait le philosophe Spinoza.

L'objectif est d'éclairer l'apprenant sur ce que doit être sa participation à la vie active du pays, quel que soit son domaine d'activité, sur ce que doit être sa contribution dans l'instauration de l'ordre social, en rapport avec la vie politique et la gouvernance du pays.

Il est donc primordial d'informer l'apprenant des valeurs sociales, des devoirs et responsabilités des citoyens afin qu'il puisse agir en connaissance de cause

Seront abordés les points suivants :

- Les définitions de chaque notion
- Les faits marquants qui ont provoqué le déclin de ces notions
- La citoyenneté
- Le civisme
- L'attachement à la patrie
- L'éducation citoyenne
- La participation citoyenne
- La jeunesse, un pas vers le monde adulte
- Les nations d'intérêt général et de bien public
- Le profil d'un citoyen, d'une autorité publique
- Le développement personnel et l'entrepreneuriat

Objectif général :

Faire en sorte que l'apprenant prenne conscience de :

- ses responsabilités en tant que citoyen ;
- la nécessité de son développement personnel ; de celui de l'Etat et de celui de son milieu ;
- ses devoirs et ses obligations envers la nation.

Objectifs spécifiques :

Citoyen averti,

- L'apprenant lui-même devient un acteur dans :
 - l'amélioration de ses habitudes ;
 - l'intensification de son esprit de citoyen, son sens de civisme ;
 - l'apprentissage du savoir-vivre ;
 - l'entretien de l'amour de la patrie ;
 - il agit de façon citoyenne, civique et civile ;
 - il respecte les valeurs sociales, base du savoir-vivre en société ;
 - il participe de bonne grâce aux activités visant à l'épanouissement de l'homme et du pays ;
 - il met en considération les valeurs sociales, la suprématie des intérêts de l'état, des biens communs et de la paix sociale.

1 QUELQUES DEFINITIONS

1.1 *La citoyenneté, la vie en société, la vie dans un Etat, une nation*

1.1.1 Le citoyen œuvre pour la préservation du pouvoir d'un Etat. Il jouit des droits du citoyen, des droits politiques et il doit accomplir des devoirs envers l'Etat (s'acquitter de ses impôts, se soumettre aux lois et règlements, respecter les biens collectifs, accomplir le service militaire...).

1.1.2 La citoyenneté

La citoyenneté est le statut accordé à une personne à être un citoyen d'un Etat qui le place ainsi sous ses ailes. Le statut lui permet de jouir des droits des citoyens du pays, et exige de lui des responsabilités dans la participation à la vie sociale, politique.

1.2 *Le Civisme, instrument de l'ordre social*

1.2.1 Le civisme

Le civisme désigne le respect, l'attachement et le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit, le respect de ses conventions et de ses lois. Cet ensemble de règles écrites ou non écrites, de normes sociales, vise la régulation de la vie en société et facilite la vie en groupe. Le civisme fait référence aux devoirs et aux responsabilités du citoyen dans l'espace public. Avoir un comportement civique, c'est accomplir avec dévouement, en tant que citoyen, les devoirs envers la patrie ou la collectivité (communautés de base (Fokontany), commune, région...).

1.2.2 La civilité

La civilité définit les règles de courtoisie dans les relations humaines, le terme « civilités », au pluriel désigne le témoignage de politesse dans la prise de parole, les comportements (savoir remercier, saluer respectueusement, exprimer poliment des demandes, des excuses...).

1.3 Le patriotisme

Le patriotisme est le sentiment qui anime des hommes pour lesquels la cause et le respect de la nation surpassent les ambitions personnelles. Il relègue la crispation nourrie par tout groupe (tribu, ethnie, parti politique...), au second plan de ses préoccupations. Il a généralement une vision élargie de ce que peut être la nation. Il est l'esprit d'amour et de solidarité qui anime les individus prêts à faire le sacrifice ultime de leur vie pour la nation. Le patriotisme c'est l'amour de son pays, le désir de le défendre et le servir sans attendre pour cela un bénéfice particulier en termes d'argent, de conquête ou d'exercice du pouvoir.

1.4 *L'éducation citoyenne pour la dignité de la nation*

L'éducation à la citoyenneté s'occupe de cultiver l'Homme (corps-esprit-âme) pour qu'il mérite sa place dans la société, en tant que citoyen responsable.

2 DES FAITS MANQUANTS QUI ONT PROVOQUE LE DECLIN DE LA CITOYENNETE, DU CIVISME, DE LA CIVILITE ET DU PATRIOTISME.

2.1 *Sur le plan individuel*

Nombreux sont ceux qui, actuellement, à tous les niveaux sociaux, commettent des délits notoires affectant la vie sociale et la vie politique. Ce triste constat est la conséquence de la mauvaise gouvernance qui se traduit par des escroqueries de tous genres attisées par l'envie de

facilement et vite s'enrichir sur le dos des concitoyens. Le discernement ne se constate plus dans notre société.

2.2 *Déclin des valeurs traditionnelles*

La sagesse traditionnelle des malagasy illustrée par les adages « tain'omby mivadika aza tsy misy maka » (une bouse retournée signifie qu'elle appartient à quelqu'un, donc on n'y touche pas) « Aza ny loasaha mangina no jerena... (Ne vous laissez pas tromper par le silence de la vallée), est complètement oubliée au profit des méfaits tels que :

- décadence des valeurs culturelles ;
- dégradation des relations parents-enfants-enseignements ;
- problèmes relationnels dans les familles ;
- défaillance des parents qui se dérobent devant leurs responsabilités ;
- dévalorisation du système d'enseignement ;
- inexistance d'un exemple à suivre ;
- déclin de l'esprit citoyen ;
- mauvaise gestion dans les affaires ;
- déballage dans les réseaux de communication ;
- addiction aux stupéfiants
- disparition de l'éducation citoyenne dans les écoles
- mise en valeur du « chacun pour soi ».

2.3 *Sur le plan économique*

2.3.1 La corruption

Elle se présente de différentes manières :

- soudoiement dans tous les secteurs d'activité (transports, santé...) ;
- privilège accordés à une personne ou a une association ;
- supercherie dans la gestion des appels d'offre publics ;
- achat de conscience ;
- impunité.

2.3.2 La gestion de la perception des impôts, de l'ordre social

- rouerie dans les procédures ;
- refus du contribuable à s'acquitter de ses impôts ;
- embauchage des mineurs ;
- non-respect des délais convenus.

2.3.3 La gestion des biens collectifs

- Gaspillage de l'énergie (laisser allumer ampoules-TV, robinets défectueux – ne pas pratiquer des « éco gestes ») ;

- Détournement des biens publics ;

- Vol, duplicité, escroquerie.

2.4 *Sur le plan écologique*

2.4.1 Dégradation de l'environnement

- destruction des parcs et des aires protégées ;

- feux de brousse ;

- exploitation illicite des animaux et des richesses naturelles ;

- dépôt des ordures ménagères dans les rues passantes et dans les caniveaux ;

- négligence des infrastructures sanitaires ;

- voies de communication routières délabrées, trop étroites ;

- trafic de produits illicites, dangereux (essence, médicaments...) ;

- multiplication des fléaux naturels (réchauffement climatique, cyclones...).

2.5 *Sur le plan social*

2.5.1 La communication

- inexistence ou insuffisance des systèmes de communication ;

- non-respect des règles régissant la vie en société ;

- discrimination sous toutes les formes (race-religion-ethnie) ;

- mensonge, duplicité pour exploiter les vulnérables ;

- cruauté engendrant la vilénie et le refus des responsabilités ;

- maltraitance (femmes, enfants, dans les aires de jeux, à l'école).

2.5.2 La vie quotidienne

- difficultés aggravées par l'insuffisance des offres d'emploi ;

- paresse et tentation de s'enrichir par des moyens faciles ;

- prostitution ;

- exploitation illégale des biens publics ;

- exportation illicite des biens publics.

2.5.3 La vie sociale

- manque de persévérance et de concentration dans le travail ;

- Insuffisance des services sanitaires et manque de propreté ;

- refus d'être sous les drapeaux ;
- refus de s'investir, de prendre des responsabilités ;
- non-respect des valeurs traditionnelles ;
- manque de justice sociale.

2.6 *Sur le plan politique, au niveau des institutions publiques*

2.6.1 Application des lois en vigueur

- entorses aux règlements ;
- entraves au droit à la communication ;
- falsification des résultats des votes électoraux ;
- pot-de-vin dans les concours publics ;
- insuffisance de savoir-faire dans le travail.

2.6.2 L'exercice du pouvoir

- abus d'autorité ;
- utilisation de l'Armée à des fins répressives.

2.6.3 La mauvaise gouvernance

- pratique du copinage, du népotisme ;
- flou dans la délimitation du pouvoir des autorités publiques ;
- nomination et promotion accordées à des incompetents ;
- ignorance du mode de travail dans les services publics ;
- répartition inéquitable des allocations budgétaires entre les régions ;
- non-respect de la parole donnée par les politiciens ;
- manque de formation des dirigeants politiques et des acteurs principaux de la nation ;
- soif du pouvoir des autorités publiques ou accaparement de la scène politique par des groupes de personnes ;
- inexistence de services neutres, non publics, ayant des expériences dans l'organisation des élections ;
- déclin des pouvoirs de l'Etat ;
- climat de méfiance entre les diverses institutions de la république.

3 LA CITOYENNETE, ADHESION A LA VIE DE LA LOCALITE, DE LA NATION

L'éducation à la citoyenneté vise à cultiver la sociabilité et l'esprit de patriotisme, faire en sorte que l'apprenant soit un citoyen averti, digne de confiance et s'engageant volontairement dans des activités destinées à promouvoir la vie en société.

3.1 *Le citoyen*

Du latin « civis », le mot citoyen désigne celui qui vit dans un lieu donné. Les citoyens peuvent constituer un groupe de réflexion pour débattre des moyens pour l'amélioration de la localité, de la vie de la collectivité.

3.2 *La Citoyenneté*

3.2.1 Les caractéristiques

Un bon citoyen est celui qui est pleinement convaincu en son âme et conscience de ses responsabilités vis-à-vis de la société et du pays. Il participe à la gestion des affaires publiques. Il part du principe que tous les citoyens sont égaux devant la loi et on droit à la parole lors des discussions politiques. La citoyenneté détermine le statut d'un citoyen dans un Etat au service duquel il se dévoue.

3.2.2 Son rôle dans la vie en société

Ce statut confère au citoyen tous les droits que l'Etat accorde à ses citoyens (droits civils, droits politiques...). Ces droits entraînent des responsabilités à assumer dans la vie en collectivité ou dans les partis politiques. La citoyenneté apprend le dévouement à la patrie en indiquant ce que le citoyen doit entreprendre pour la préservation de la nation Dans ces sens, la notion de citoyenneté se rapproche de celle du patriotisme.

3.2.3 Les propriétés

Tous les malgaches, sans exception, ont droit au statut de citoyen. De par les liens du mariage, un conjoint peut aussi devenir citoyen d'un Etat s'il le désire.

4 LE CIVISME, GARANT DE L'ORDRE SOCIAL ET DE LA PROSPERITE DE L'ETAT

4.1 *Le civisme*

Le civisme prône le respect, le dévouement et l'attachement à la patrie. Il apprend les devoirs du citoyen envers la collectivité et le pays.

4.1.1 Les interprétations

Avoir un comportement civique, c'est faire preuve de respect envers les autres (politesse, tolérance), c'est assurer le maintien des infrastructures sociales (jardins publics, transports public, douches publique). Avoir un comportement physique, c'est savoir se supporter dans la vie en société dans le respect de la personnalité de chacun, pour faire régner l'ordre social.

Avoir un comportement civique, c'est se comporter comme un homme moderne, ce qui l'éloignerait des valeurs traditionnelles toujours respectées dans les campagnes.

4.1.2 Ses exigences

Le civisme exige de connaître les droits et les responsabilités du citoyen. Civisme et civilité sont deux notions proches, ils s'intéressent au savoir-vivre en société.

4.1.3 Domaines d'action du civisme

- Apprendre aux autorités publiques, aux hommes d'affaire et à chaque citoyen le respect des valeurs et des règles régissant les droits de la collectivité, de la société ;
- Initier à l'abnégation de soi, au dévouement dans les actions entreprises pour les intérêts communs ;
- Enseigner les savoir-vivre, le respect de l'autre, de la nation, des symboles, des valeurs, des règles et des limites à ne pas franchis dans toute action à entreprendre ;
- Initier au dévouement, à la responsabilité civique dans tout projet d'action pour la collectivité ou des groupes vulnérables. Ainsi, le civisme est pour celui qui se soumet à l'ordre établi. Il prône le don de soi, le respect de la parole donnée, le sens de la responsabilité dans la vie familiale, dans la vie sociale, dans les lieux de travail. Il rejette le vandalisme quelles qu'en soient les raisons.

4.2 *Les manifestations du civisme*

Le civisme a trait au savoir-vivre et incite le citoyen à :

- Avoir de l'empathie et demeure toujours à l'écoute de l'autre, venir au secours des vulnérables dans les moments difficiles.
- Respecter sa propre personnalité, celle de l'autre honores sa patrie, les valeurs sociales, suivre scrupuleusement les consignes de travail ;
- S'attacher à la nation et témoigner particulièrement du respect envers les institutions publiques ;
- Avoir un comportement civique, c'est surtout, faire passer les intérêts de la nation avant l'intérêt individuel.

Le civisme s'occupe de savoir- vivre et de règles de conduite à suivre tandis que la citoyenneté se rattache aux rapports entre les hommes se rapportant aux droits sur le plan individuel, politique, économique

4.3 *Loi et devises de la République*

Se dévouer à une cause collective, c'est faire preuve de citoyenneté et de respect à la République (lois, institutions...) qui, de son côté, offre son hospitalité au citoyen.

4.4 *La civilité*

La civilité se rapporte aux règles de conduite à adapter dans les relations humaines (politesse, attitude correcte...)

- Se comporter convenablement ;
- Respecter et faire respecter les lois et règlements en vigueur dans le souci de prioriser l'intérêt collectif avant l'intérêt individuel ;
- Montrer son attachement et son dévouement à la partie, à la collectivité par la considération des institutions républicaines.

En somme, la civilité est l'abnégation de soi devant les intérêts collectifs, les biens publics. Elle exige prise de conscience politique guidant le citoyen dans ses responsabilités sociales.

Montrer le respect, c'est :

- Etre conscient des valeurs à accorder à une personne, à une chose ;
- Agir sans hypocrisie ;
- Contribuer à la paix sociale et à l'harmonie dans les rapports sociaux..

5 LE PATRIOTISME, GARANT DE LA REUSSITE SOCIALE

Le patriotisme suppose toujours l'existence de pionniers. Pour être patriote, il faut renoncer à ses propres intérêts pour donner priorité aux intérêts supérieurs de son pays. Par ailleurs, les patriotes doivent être des leaders visionnaires capables de prévoir et de voir en premier lieu ce que les citoyens ordinaires ne peuvent pas observer en ce même moment.

Pour chaque nation, le patriotisme est très important. L'absence de patriotisme compromet toute possibilité de développement local, régional et national et, sans amour de la patrie, les sociétés sont vouées à l'échec. L'amour de la patrie vient des élans du cœur qui doivent être toujours entretenus.

5.1 *Notions sur la patrie*

5.1.1 Qu'est-ce que le « patrie » ?

Le mot désigne le lieu où l'on est né, l'appellation donnée à l'Etat, aux terres ancestrales. C'est aussi une terre commune à un groupe social à laquelle sont rattachés affectueusement les membres. On disait que ceux qui meurent pour la patrie sont gravés à jamais dans les mémoires humaines (velona mandrakizay, izay maty ho an'ny tanindrazana).

5.1.2 Considération à accorder aux signes républicains

a) Les armoiries

Ce sont les emblèmes qui distinguent une collectivité d'une autre, un état d'un autre. Renferment les valeurs sur lesquelles se base la vie sociale.

b) L'hymne national

Spécifique à un pays, l'hymne national exaltant le patriotisme est chanté lors des festivités officielles. Pour Madagascar, l'hymne national s'intitule « Ry Tanindrazanay malala » hymne qui stimule l'amour de la patrie, et qui renferme des supplications divines et des bénédictions pour le pays.

c) Signe distinctif : le drapeau

Le drapeau distingue un pays d'un autre. Le drapeau malgache est tricolore : Blancs-Rouge-Vert.

5.2 *Ce qu'est un patriote*

D'après le Larousse, « un patriote est un individu qui aime ardemment sa patrie et le prouve par ses actes ».

Tout citoyen prêt à se dévouer ou à se battre pour elle afin d'en défendre les intérêts est appelé patriote. Un patriote est, en conséquence, une personne qui aime son pays et le sert avec abnégation.

Un patriote est une personne qui, au service de son pays, ne profite guère de son statut ou de sa position pour tirer un avantage particulier.

Il existe des comportements antipatriotiques :

- Exiger le versement d'un pourboire pour un service rendu dans une administration publique ou privée ;
- Détruire le drapeau de son pays ou se rendre complice de cet acte, par son silence ;
- Détruire des édifices publics ou se rendre complice de cet acte, toujours par son silence ;
- Promouvoir le tribalisme, la division entre les communautés nationales ;
- Développer un discours de supériorité d'un groupe ethnique par rapport à un autre ;

-

Être citoyen et avoir un comportement civique sont les manifestations de l'attachement à la patrie.

5.3 Evolution du sens du mot «patrie »

D'abord le mot désigne le lieu où l'on est né, d'où l'on vient. C'est également une région géographique délimitée par ce que l'on partage en commun avec groupe, des par des lieux qui l'illustrent, un terrain communal, une église.

Le tombeau familial où reposent en paix les êtres chers et les Razana (encetre) est un lieu éminent où sont conservées les mémoires communes. Mais par-delà cette définition, il existe une autre terre ayant les mêmes caractéristique, les mêmes valeurs sentimentales.

Les malgaches ont bien une terre commune, le Tanindrazanay, mais ils ont également leur propre « Tanindrazana » une fois qu'ils se retrouvent dans leur lieu d'origine. Les histoires, leur culture, leur région, leurs traditions, leur mode de cuisine, les y ont rassemblés.

La notion de « Tanindrazana » vient du vif attachement aux mémoires communes liées aux différentes pratiques quotidiennes répandues dans la collectivité. Se retrouver en familles dans le lieu d'origine est un moment privilégié l'on se congratule, l'on verse des larmes de joie... une scène émouvante!

5.4 Qui peut ne pas aimer son patrie ?

Il est des idées erronées qui prétendent que ceux qui font commerce de leurs charmes, ceux qui refourguent des produits dopants, ceux qui s'adonnent à des affaires louches, ceux qui pratiquent la corruption, ceux qui font de la mauvaise politique, ne sont pas de patriotes.

L'amour de la patrie est en chacun de nous. Nous avons chacun une histoire, une enfance, un lieu d'ancrage familial, une culture vénérée rattachée au lieu d'origine ou à la patrie. Imprégnés jusqu'à la moelle de culture religieuse, philosophique, nous ressentons le besoin de retourner vers notre lieu d'origine pour nous ressourcer. Même un renégat, un escroc, n'échappent à ce fil qui les relie à leur terre d'origine. L'attachement à la patrie et la connaissance de soi ne suffisent donc pas à constituer des armes efficaces pour lutter contre les délits envers la patrie et contre les pratiques de la corruption. On voit souvent des gens qui se disent malgaches et patriotes mais dont les activités peu scrupuleuses nuisent aux intérêts de la nation. Ce qu'on accomplit ne correspond point à ce que l'on ressent.

Le patriotisme dévié de son sens premier, celui de l'abnégation de soi au profit des intérêts étatiques, dérive vers les basses pratiques malhonnêtes de la dictature, de l'abus de pouvoir, source d'instabilité du pouvoir en place et de troubles sociaux.

Le patriotisme ne peut se concevoir également sans un exemple à suivre, un «grand homme » dans tous les sens qu'on attribue à l'expression. Les élans du cœur nous induisent en erreur s'ils ne sont pas disciplinés par une ligne de conduite que nous dicte principalement la prise de conscience de notre citoyenneté. Cette ligne de conduite trace les balises à respecter dans la vie en société, elle enseigne que l'intérêt du plus grand nombre passe avant l'intérêt individuel. Elle souligne l'idée que l'Etat est le pouvoir à la tête de la hiérarchie sociale, il détient le pouvoir suprême et qu'il n'est pas un Etat providence qui aide à réaliser des ambitions personnelles. Bref, le patriotisme se cultive. Il croit, diminue, ou disparaît totalement. Il n'est pas un sentiment figé. Un peuple sans patriotisme, conduit un pays à la perdition. Lorsqu'en revanche, il en est habité, le pays dans lequel il vit progresse à pas de géant. A Madagascar, actuellement, il connaît une véritable régression à cause de la lutte pour l'accession au pouvoir.

6 L'EDUCATION A LA CITOYENNETE, AU CIVISME ET AU PATRIOTISME LEVIER DU DEVELOPPEMENT DURABLE

6.1 L'éducation

Eduquer est un mot dérivé du latin « educare ». Il signifie « conduire » ou encore « élever », instruire et former, selon le petit Robert, l'éducation est [a (mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain.

La représentation de l'éducation comme étant la relation entre enseignant-élève est trop simpliste, elle ne fait pas de référence au contenu de l'éducation.

6.1.1 Education-culture-Enseignement

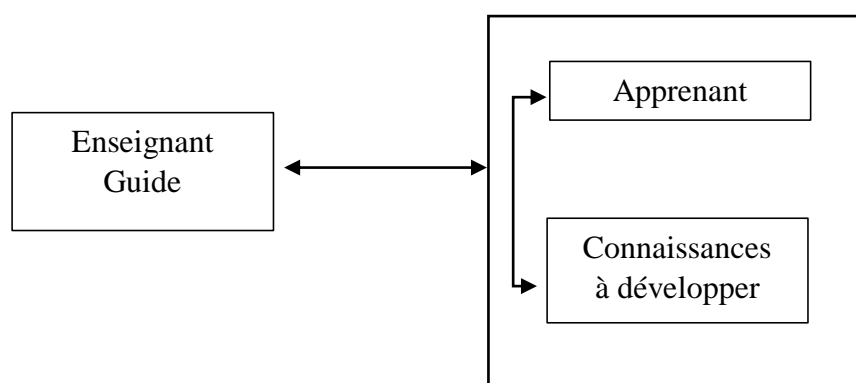
L'éducation renferme deux idées distinctes :

La première est illustrée par le schéma suivant



Le maître « donne » l'élève reçoit »

La deuxième est illustrée par le schéma suivant



L'enseignant joue le rôle de guide, coach, organisant l'éducation

6.2 *L'éducation à la citoyenneté, au civisme et au patriotisme*

6.2.1 Mission de l'éducation

Nous ne pouvons aborder la question de citoyenneté sans étudier auparavant les bases sur lesquelles est édifié l'Etat : l'éducation pour tous, sans distinction de sexe, la résolution pour l'assainissement de la vie politique, l'attachement de l'Etat à respecter les droits de l'homme, à satisfaire les besoins et les attentes des citoyens qui eux-mêmes, de par leurs efforts, aident à l'édification de la nation pour la paix et la beauté du pays. Ainsi, l'objectif est de faire en sorte que d'abord chaque citoyen se conforme à l'éthique du comportement individuel et sociétal dans sa vie quotidienne, en tant que producteur, consommateur et gardien de la nation et qu'ensuite chaque citoyen soit conscient de la souveraineté du peuple qui, seul, détient le pouvoir et les biens de la nation.

6.2.2 L'éducation des citoyens

L'éducation des citoyens, en tant que vecteur de la formation des individus et guide dans toutes les orientations vers le développement de l'homme et de celui de la société, est la seule option pour consolider les forces vivres de la nation. En effet, faute de scolarisation suffisante et de plan de travail adéquat pour les jeunes qui ont terminé leurs études, de plus en plus nombreux sont ceux qui ne trouvent pas leur place dans la société. Cette situation malheureuse justifie la nécessité de l'éducation des citoyens.

Ceux qui ont dévié du bon chemin sont ceux à qui on a appris à ne pas être patriote. Ils font fi des règles et des limites à observer dans la vie en société. Ils n'ont pas de projet d'avenir qui

les incite à s'atteler à un travail sérieux. Pour eux, l'avenir n'a aucun lien avec le présent. Ils sont incapables de se projeter dans le futur.

La plupart bâtissent même des châteaux en Espagne et pour assurer leurs besoins ils, échafaudent des plans frauduleux : corruption, soudoiment, dilapidation du trésor public, usurpation de propriétés... tout cela en portant le titre de grands seigneurs de l'Etat, titre qui leur permet de tout accaparer, protégés par leur immunité.

6.2.3 De l'ordre social

L'éducation à la citoyenneté cultive l'homme en lui rappelant les préceptes à suivre pour toujours instaurer la bonne entente et la paix dans la société et pour enrayer les mauvaises habitudes des « privilégiés » qui sont des entraves à la bonne marche vers le développement.

6.2.4 Fraudes électorales

a) Manifestations

Il est des malgaches qui se laissent aliéner dans leur choix en acceptant d'être soudoyés, ou sont Uniquement guidés par leur appartenance à un groupe quelconque (caste, région, parti politique) quand un citoyen accepte de troquer son pouvoir souverain d'électeur contre une somme d'argent son pouvoir souverain d'électeur contre une somme d'argent pour un candidat dont il ignore le comportement, le vécu, les aptitudes à diriger, il consent à perdre sa dignité de citoyen. Qui se laisserait bernier par de d'argent sale ? Pourra-t-il exiger de la décence et de la moralité de la part de pareil candidat qui ; si par malheur, élu président de la République, il mène le pays dans le chaos et piétine les droits de l'homme ?

b) Des conséquences

La corruption ruine le pays, détruit la citoyenneté, les zones d'activité, la souveraineté du peuple, la gouvernance de l'Etat, les relations avec les autres pays et les efforts pour le développement. Les fraudes électorales sont à l'origine de la corruption massive au niveau des différents secteurs étatiques et au niveau des relations avec les secteurs privés. Les associations civiles ont l'obligation de mener une lutte incessante contre ce fléau qui n'épargne aucun domaine de l'Etat.

Importance de la tenue des élections dans la gouvernance d'un Etat

Le vote est un droit du citoyen à exprimer son choix à propos de la politique adoptée par l'Etat et à propos des autorités publiques qui vont assurer le déroulement de cette politique. De par son vote, selon ses critères de jugement, il approuve ou désapprouve un projet politique en donnant sa confiance à tel ou tel candidat. Très souvent, tel qu'il a été élu, tel le candidat conduira son projet. Les expériences ont montré que, par les biais des soudoiment des

électeurs, les élus (maires, députés...) sont, en grand nombre, ceux qui adoptent la politique du président au pouvoir. Et s'en suit toute une série de pratique corruptives, telles les connivences au niveau des marchés publics, des recrutements des fonctionnaires, les détournements des biens publics, la falsification des factures... tout cela afin de récupérer la somme investie dans les propagandes électorales.

6.2.5 Les attitudes néfastes lors des propagandes électorales

L'attitude d'un électeur devrait aller de concert avec la façon dont il a été éduqué politiquement parlant. Cette grande responsabilité revient à tous les partis politiques mais cela ne se voit malheureusement pas à Madagascar. Lors des propagandes électorales, les candidats se contentent d'instrumentaliser les démunis à des fins politiques, ou d'évoquer leur appartenance à telle ou telle région, et de faire des promesses vides de sens. Ainsi le contrat entre le candidat et ses électeurs ne s'est concrétisé que par des promesses en l'air, il n'a pas été élaboré sur les bases solides d'une idéologie partagée. Ainsi les « bons » candidats sont ceux qui ont des « choses » à distribuer (argent, T-shirt...) Et en général sont « bons » candidats ceux qui contribuent généreusement aux festivités populaires, au deuil, ou qui réalisent des infrastructures sociales entre deux élections. Il n'est pas rare alors qu'un citoyen électeur s'affiche être partisan de partis politiques différents dans le but de collecter quelques générosités.

L'existence en grand nombre de partis politiques a fait que l'achat de conscience a gagné du terrain à Madagascar. Nombreux sont pourtant les émetteurs radio répandus dans toute l'île mais aucun n'a eu l'idée d'en profiter pour former les gens à être de bons citoyens et d'avoir un comportement civique. Il est grand temps de s'y mettre.

Les fraudes électorales sous toutes les formes imposent des limites dans le choix souverain des électeurs à décider qui ils veulent avoir comme autorité dirigeante. Des hauts fonctionnaires de l'Etat profitent des périodes préélectorales et électorales pour extorquer de l'argent à l'Etat en se fabriquant des missions fictives avec des indemnités faramineuses. Ils utilisent les véhicules de service pour assister un candidat qui appartient au parti politique du régime en place. Il est à remarquer également l'absentéisme et le retard au poste des agents de l'Etat pendant ces périodes. C'est un fait qui entrave la bonne marche des affaires administratives publiques, créant la non-satisfaction des usagers, engendrant un effet négatif sur le travail et pouvant même léser les relations avec les secteurs privés.

Les pratiques corruptives pendant les élections détruisent les relations au niveau des secteurs publics, en particulier, les relations entre le législatif, l'exécutif et le service s'occupant de l'organisation des élections surtout pendant les élections présidentielles. Ce qui engendre un climat de méfiance dans la société entraînant des attitudes non citoyennes : la déconsidération des affaires de l'Etat, le refus de s'acquitter des impôts.

6.2.6 Inciter les citoyens à payer les impôts

Il est observé que des citoyens et des opérateurs économiques se déroberont devant leurs responsabilités vis-à-vis des impôts.

a) Les points négatifs à résoudre

- La corruption pratiquée par les agents percepteurs ;
- La méfiance vis-à-vis du décompte des impôts ;
- La corruption pratiquée par des hauts fonctionnaires de l'Etat. (dilapider le trésor public déposé dans les banques pendant la crise politique) ;
- La supercherie au niveau de la gestion des finances publiques ;
- L'ignorance de la nécessité des impôts.

b) Proposition de solutions

Le service des impôts devrait s'efforcer d'éclairer les contribuables sur le fait que, loin de constituer des instruments de vengeance politique ou de répression, les impôts représentent pour chaque citoyen le moyen d'apporter sa contribution à la bonne marche des affaires de l'Etat.

Voici quelques faits à considérer :

- Démystification de l'impôt et sa familiarisation avec les peuples ;
- Amélioration de l'accueil des contribuables par des agents honnêtes et droits ;
- Reddition des comptes ;
- Transparence dans les appels d'offre publics ;
- Bonne gestion du trésor public avec répartition équitable des allocations budgétaires entre les différentes régions ;
- Continuité des appels à manifestations d'intérêts pour des travaux publics ;
- Plus d'accessibilité du suivi des citoyens ;
- Poursuite judiciaire à l'encontre des agents de l'Etat sans scrupules, élus ou nommés ;
- Appui à la gestion des petites entreprises ;
- Tenue de réunion de travail entre les acteurs économiques locaux et les maires ;

6.2.7 La mauvaise gouvernance

a) Les causes

Les faits marquants témoignant une mauvaise gouvernance sont :

- Pratique du copinage et du népotisme ;
- Nomination et promotion accordées à des incompetents ;
- Ignorance du mode de travail dans les secteurs publics ;
- Répartition inéquitable des allocations budgétaires entre les régions ;
- Privilèges accordés à quelques personnes pour l'organisation des élections.

La mauvaise gouvernance est à l'origine de la pauvreté et de la défaillance de la politique de l'Etat, situation aggravée par l'adoption aveugle des cultures et des systèmes économique venant de l'étranger et orchestrée par la suffisance des nantis devant l'état déplorable des démunis.

b) Solution

De par l'éducation à la citoyenneté, l'apprenant :

- a des connaissances sur les diverses institutions qui ont rapport à la vie politique, à la gestion des affaires économiques et sociales ;
- s'inculque des valeurs que la nation attend de lui : dignité, droiture, persévérance, dévouement, attachement à la patrie, rejet de toute discrimination ;
- sait se conduire en citoyen responsable.

L'apprenant sait ce qu'est 'vivre en société » et « travailler ensemble » « vivre avec l'autre » et « travailler avec l'autre » - Il sait éviter toutes les formes de discrimination qui sont des entraves à l'ordre social et au développement.

L'éducation à la citoyenneté vise à rendre chacun responsable de ses actes dans la vie en société et à œuvrer pour les intérêts communs.

7 LA PARTICIPATION CITOYENNE

7.1 Par sa participation aux élections, le citoyen exprime son accord ou son désaccord avec le projet politique de l'Etat. Jacqueline RUSS souligne que le fait de s'exprimer est déjà une prise du pouvoir, la parole à un pouvoir magique de persuasion. Ce qui signifie que la prise de parole a toujours un effet destructeur ou bénéfique. Que faire alors pour que la parole éveille en chacun l'attachement à la patrie ?

La participation citoyenne devait être perçue par le peuple comme une contribution à la bonne marche de l'Etat dans un domaine quelconque.

La République (chose publique) n'est rien d'autre qu'un ensemble de structure sociale et politique qui cherche à être politiquement correct dans la gouvernance de l'Etat, dans son édification et son épanouissement.

7.2 Un citoyen responsable et prêt à l'action

Un bon citoyen a le devoir de chercher comment bien gérer sa localité. Il doit se mettre au courant de la gestion financière des biens publics comme il a été stipulé dans la Constitution qui édicte que chaque citoyen doit respecter et protéger les biens publics. Toute action de destruction, démolition, corruption, détournement de fonds, dilapidation du patrimoine, enrichissement sans fondement est passible de poursuite judiciaire.

Ainsi, le citoyen est responsable du suivi et de la préservation des biens matériels ou immatériels utilisés dans sa localité. Sa responsabilité est d'autant plus grande que l'élan vers la solidarité nationale a diminué d'ampleur. Et c'est un fait qui peut être considéré comme signe de décadence de l'individu et de la nation.

Un bon citoyen doit également veiller à ce que ceux qui sont sur la mauvaise pente perdent leurs mauvaises habitudes. Il lui faut observer autour de lui, recueillir des renseignements et signaler les anomalies aux autorités compétentes qui pourront entamer des actions de persuasion ou de redressement. Et pour que l'une ou l'autre de ces actions aboutisse, les citoyens doivent s'armer de persévérance dans leur volonté de se soumettre aux règlements et d'ignorer les valeurs indignes d'être considérées. Pour André Comte Sponville, la sagesse des citoyens, le suivi des prescriptions constituent déjà une arme suffisante dans la lutte contre les actes de vandalisme et tout ce qui pourrait perturber la paix publique.

8 LA JEUNESSE, UN PAS VERS LE MONDE ADULTE

8.1 *La jeunesse*

La jeunesse est, au cours de la vie de l'homme, précieuse et sacrée. C'est la période où, on apprend à se connaître soi-même, à bâtir sa personnalité, à se valoriser, à élargir ses connaissances, à chercher à être autonome par le biais des expériences, des efforts personnels, guidé par l'esprit de droiture, respectueux de ce qui est sacré, des aînés, animé par le désir de servi avec dévouement la cause de la collectivité à laquelle il appartient.

La jeunesse est également sur le plan biologique et psychologique, la période d'éveil intellectuel, mais le jeune n'en est pas pour autant un être de prudence. Plein d'ardeur, il a des désirs et des projets et il est prêt à tout pour réaliser ses rêves de vie familiale idéale. Cependant pour y arriver, il ne doit pas se précipiter à amasser de l'argent pour faire fortune. Le plus important pour lui, est d'abord qu'il cherche à affermir ses convictions religieuses, non pas seulement pour lui, mais aussi pour sa famille, pour la collectivité, pour la patrie. Il aura donc besoin d'un éveil spirituel qui le guide et qui le rende persévérant dans tout ce qu'il entreprend.

La jeunesse est la seule période de la vie où l'on peut dire que l'homme, dans toute son énergie, façonne sa part de l'existence et veut même forcer le destin à exaucer ses vœux de bonheur. Nombreux sont les jeunes qui sont pressés de connaître la réussite. Cette hâte peut cependant les handicaper et créer des troubles dans leur vie. Et c'est la responsabilité de l'éducation citoyenne de montrer aux jeunes ce que la société attend d'eux dans la construction du pays.

8.2 *Les règles de la vie*

Les règles de la vie qui régissent et protègent les lois de la nature et la sagesse populaire contrôlent la vie des citoyens, croyants ou non croyants, riches ou pauvres, et c'est de par elles que les jeunes peuvent préserver le respect de soi, l'honneur du pays et leur espoir dans la réalisation de leur projet.

8.3 *Jeunes et adultes : responsables de l'épanouissement de leur personnalité et du progrès*

Les valeurs sociales sont de moins en moins considérées de nos jours et les jeunes malgache ont la lourde et noble responsabilité de redresser l'histoire du pays et d'œuvrer pour que la fierté de servir la patrie soit sur les lèvres de tous. Nous ne connaissons pas encore l'indépendance économique. Le pays a des dettes envers sa jeunesse mais les jeunes eux-mêmes en ont aussi envers la patrie. Cette situation de réciprocité de dettes nous interpelle et nous incite à chercher davantage des moyens de développement pour instaurer la paix sociale.

8.4 *Devoir et responsabilité*

Bien des gens confondent très souvent les notions de « devoir » et de « responsabilité », certains politiciens jouent même sur la confusion de sens pour se blanchir de leurs méfaits.

a) Le devoir

On accomplit un devoir devant les circonstances, bonnes ou mauvaises, de la vie le devoir n'est pas obligatoire mais ne pas le faire peut entraîner des remords ou des blâmes.

b) La responsabilité

La prise de responsabilité est aussi exigée de chacun devant une circonstance donnée. Elle est déterminée par les règles de conduite sociales. Se dérober devant sa responsabilité est punissable.

8.4.1 Les causes de la déconsidération des droits et de la prise de responsabilité

a) Sur le plan familial

- négligence de l'éducation des enfants qui sont très souvent laissés pour compte devant les difficultés de la vie ;

- abandon précoce de l'éducation religieuse ;
- mauvais exemple des adultes qui foulent au pied les valeurs sociales.

b) Sur le plan politique et de la gestion des affaires publiques

- exploitation illicite des biens publics par des politiciens véreux ;

- impunité des délinquants ;

- mauvaise gestion des affaires politiques et économiques, décisions allant à l'encontre des intérêts publics, pratique intensive de la corruption, pression exercée sur le service judiciaire par des dirigeants au pouvoir.

c) Sur le plan social

- déconsidérations des valeurs traditionnelles (droiture, respect, mise en valeur de la collectivité et de l'individu, dévouement, solidarité...) ;

- adoption aveugle de ce qui est moderne apporté par la technologie de la communication ;

- démission des dirigeants au pouvoir ;

- impuissances devant les pertes des valeurs traditionnelles ;

- militantisme.

8.4.2 Vers la prise de responsabilité

- respecter les valeurs et les règles de conduite ;
- reconnaître ses erreurs ou les erreurs de la jeunesse.

Les jeunes doivent retenir que :

- personne n'est parfait ;
- ils doivent toujours fournir des efforts s'ils veulent réussir ;
- ils doivent accepter les compliments ou les critiques dans le but de s'améliorer davantage.

- Se mettre en colère est humain quand les opinions divergent, mais, il faut toujours se rappeler que le dialogue, le pardon, l'empathie sont les instruments d'instauration de la bonne entente pour épargner les patrimoines.

- Le plus important est le respect de soi, des personnes âgées, de la famille, des gens vulnérables et de nature. Cette sagesse ouvre la porte vers l'épanouissement de la vie en société. Il faudra entretenir en soi l'esprit de dévouement, la force qui attire tous les bonheurs.

- Il faut apprendre à être juste, à se taire quelquefois et ne pas se tremper dans des connivences pouvant ébranler la structure sociale et la république. Il faut avoir du respect pour les institutions publiques, les autorités publiques et tenir la promesse donnée car la tromperie avilit et détruit la confiance.

- Il ne faut jamais admettre que la pratique de la corruption est incontournable dans le pays, que les dirigeants seront toujours élus par le biais de l'achat de conscience ou selon les préférences régionales ou tribales.

La corruption dont le but infâme est de s'approprier les biens de la société, se traduit par le déclin des valeurs sociales, la perte de confiance en soi, ce qui fait que ceux qui sont vulnérables ne jouissent pas de scolarisation suffisante, de service sanitaire décent et ne peuvent pas accéder aux affaires publiques.

- Il ne faut pas être esclave de l'argent et se laisser guider vers l'abîme par des caprices effrénés.

Les jeunes devront donc :

- ne jamais se plier au trafic d'armes, pratique malhonnête allant à l'encontre des intérêts du peuple et de la nation, quelles qu'en soient les raisons.

- considérer la pénibilité du travail non pas comme une fatalité mais comme une épreuve pour se façonner dans le but d'harmoniser la vie car rien ne s'obtient facilement et la complexité de la vie demande de l'ardeur au travail.

- être pleins de générosité et penser toujours à se mettre au service de la collectivité. Ils ne doivent pas attendre d'être sollicités ou d'être rémunérés pour venir en aide aux personnes ou aux biens en danger.

Ils devront donc consacrer un peu de leur temps pour participer à des activités de développement et s'y atteler de manière désintéressée, montrant ainsi leur sens d'engagement, leur attachement

à la nation et leur générosité d'âme. Les vieux jours et ce que l'on veut laisser comme héritage se préparent au cours de la jeune. La vieillesse est donc telle que la jeunesse a été vécue.

8.4.3 Quelques recommandations

a) Au niveau de l'établissement scolaire et de la société

- respecter les disciplines de l'établissement ;
- être toujours ponctuel ;
- faire montre d'assiduité ;
- porter les tenues de l'établissement ;
- ne pas céder aux tentatives de fraude ;
- maintenir la propreté des salles de classe ;
- respecter les biens commun (chaise, table, jardin...) ;
- participer aux activités scolaires ;
- ...

b) Elève et administration

- respecter la gestion administrative (agents, décisions prise...).

c) Elève – enseignant

- montrer toujours du respect (dignité, discipline, finir les devoir à la maison).

d) Entre élèves

- se respecter mutuellement
- s'entraider
- montrer une attitude exemplaire
- blâmer les mauvais comportements
- ...

Bref, la citoyenneté, le civisme, le patriotisme décrivent les attitudes et les comportements que doit avoir un bon citoyen pour œuvrer aux biens de tous et du pays

Ce qui implique :

- la parfaite connaissance de la patrie ;
- La considération des lois et de l'idéologie républicaine ;
- la mise en valeur des intérêts communs ;
- la soumission au devoir et à la prise de responsabilité.

9 INTERET COMMUN ET BIEN PUBLIC

9.1 *Intérêt public et intérêt commun*

Pour un développement véritable de la nation, tous les acteurs publics, de la base jusqu'à la tête de l' hiérarchie, ne doivent penser qu'à travailler pour les biens communs.

9.1.1 Intérêt public

Le mot se rapporte aux fruits, aux finalités du travail.

9.1.2 Intérêt commun

Le mot désigne la somme des résultats obtenus dans des activités collectives.

9.1.3 Intérêt général

Plus important que l'intérêt collectif, l'intérêt général est considéré comme les aspirations profondes du peuple.

Ainsi,

a) Intérêt de la nation

Les activités communes entreprises ensemble pour le bien de la nation sont l'intérêt de la nation. Comme le souligne Ernest Renan, la réussite commune d'une grande entreprise pousse la volonté de réitérer de pareilles actions.

Les travaux publics, les lois et règlements, les droits sont entrepris dans le but de satisfaire le peuple et sont les témoins de cette volonté d'agir ensemble pour le bien de tous.

b) Intérêt public

Les lois et règlements, les codes de travail préservent l'intérêt public (santé, éducation, environnement...) la tâche d'un procureur de la république est justement de défendre les intérêts du peuple quand le bien commun ou l'ordre social sont menacés.

c) Intérêt général

L'intérêt général désigne, non pas l'ensemble des intérêts individuels mais plutôt les intérêts que tous les gens de la collectivité ou de la nation partagent en commun. La pensée égoïste s'efface devant la compréhension de l'intérêt général.

9.2 *Respect des biens publics*

Les biens publics sont des biens au service du peuple de manière directe ou non : rues, établissement sanitaires, écoles...

Il faut les utiliser convenablement sans abîmer.

10 DES RECOMMANDATIONS

10.1. *Profil d'un bon citoyen*

Par ces temps de crise de valeurs sociales, il est demandé aux candidats aux différentes élections une prise de responsabilité politique, car, acteurs politiques de par leurs actions, ils peuvent provoquer la paix ou le trouble, la confiance ou la méfiance vis-à-vis de l'Etat, le maintien ou la dégradation de l'ordre social.

Voici le profil exigé de la part des futurs acteurs socio-politiques, économiques, et culturels du pays :

- être un citoyen avisé et avéré dans le domaine de la citoyenneté ;
- être un citoyen loyal rejetant toute idée d'accaparement de pouvoir par le biais de la corruption ou de la falsification des résultats des votes électoraux ou de coup d'Etat civil ou militaire ;
- être citoyen honnête, ayant une vue large, de la témérité et animé de dévouement ;
- être un citoyen attaché aux valeurs républicaines, au respect de l'interdépendance et de la séparation des pouvoirs ;
- être un citoyen bien éduqué, ayant des expériences dans les affaires publiques ;
- être un citoyen toujours à l'écoute des autres, un homme d'ouverture, de parole et faisant preuve de gratitude ;
- être un citoyen appréciant les dialogues, les débats, la droiture et l'apaisement ;
- être un citoyen partisan de la suprématie du pouvoir de l'Etat, de la justice social, de la transparence dans la gestion des finances et de la lutte contre les impunités ;
- être un partisan recherchant l'esprit de fraternité entre les hommes, la solidarité nationale liée à la hiérarchie des pouvoirs, à la décentralisation des pouvoirs et à l'autonomie économique des collectivités locales ;
- être un citoyen détaché de ses convictions religieuses, de ses attaches locales, des groupes d'activité auxquels il participe à titre personnel ;
- être un citoyen averti des différences entre les traditions, héritage, des anciens, et le moderne ;
- être un citoyen ayant des connaissances en sciences et technologies, s'intéressant au redressement de l'éducation citoyenne, des centres de formation technique et d'apprentissage reposant sur des structures pérennes pour les générations à venir ;
- être un citoyen amoureux de la discipline, abominant le gaspillage, connaissant son pays, les valeurs les habitudes et les attentes du peuple ;

- être un citoyen priorisant les intérêts collectifs avant les intérêts individuels ;
- être un citoyen modeste sans esprit vindicatif à l'égard des adversaires politiques et respectant la personnalité de l'autre ;
- être un citoyen du devoir, de valorisation du savoir-faire et des résultats ;
- être un citoyen sachant ajouter la gestion des biens de l'Etat aux besoins du peuple et endiguer tout ce qui pourrait provoquer le mécontentement du peuple ;
- être un citoyen de la transparence, ne cédant pas devant les intrigues et les connivences entre les collaborateurs lesquels pourraient amener le gouvernement, le parlement, la haute cour constitutionnelle, la justice à exiger la reddition de compte.

10.2. *Une autorité publique exemplaire*

Un dirigeant de l'Etat est celui qui se voue pour asseoir l'autorité publique. Il sait taire ses opinions personnelles, ses faiblesses, son état d'âme, ses affinités, ses antipathies pour faire en sorte que le Pouvoir soit crédible et proche des citoyens. La grande mission des hautes responsables est de familiariser le peuple avec l'Etat. L'équité et la neutralité doivent être les qualités de ces hommes de confiance. Il est malheureusement des hauts responsables qui sont versatiles et cupides. Ceux- là n'admettent pas les critiques objectives et refusent de rendre des comptes et d'entamer, un franc dialogue.

Afficher son patriotisme et s'enthousiasmer en écoutant « Mitsangana ry tanora »...., l'hymne exaltant le patriotisme ne suffit pas. Il faut être bien couvain de ses responsabilités en tant que citoyen respectueux du civisme. Il faut également accepter d'attribuer à l'Etat son statut éminent et politique de pouvoir suprême.

Un vrai responsable est celui qui sait faire passer les intérêts de l'Etat avant ceux des partis politiques, ONGs, syndicats, associations, culturelles ou religieuses ou ceux d'un groupe social. Il sait freiner les basses impulsions vindicatives à l'égard de ceux qui ont des avis différents ou de ceux qui claironnent des paroles de discorde.

Un responsable de l'Etat se distingue du lot du commun des mortels. Il pense avant tout à consolider les rênes de l'Etat dans tout son plein droit, et non à concrétiser les projets destinés aux associations.

Ainsi, les élèves, les jeunes et/ou les adultes devraient se préparer à assumer dignement leurs responsabilités quelle que soit leur place dans la société. Ils doivent exploiter leurs connaissances, les affiner afin qu'ils puissent s'épanouir et faire épanouir le milieu où ils vivent. L'éducation à la citoyenneté les aide à réussir pleinement leur vie.

11. LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET L'ENTREPRENEURIAT

Le développement personnel est l'ensemble des démarches qui permettent à l'individu de s'accomplir. Concrètement, le développement personnel permet d'améliorer sa qualité de vie en améliorant son quotidien ou ses performances en se défaisant de certaines difficultés de vie ou pathologies. Il renvoie à toutes les activités proposant de développer une connaissance de soi, de valoriser ses talents et potentiels, de travailler à une meilleure qualité de vie, et à la réalisation de ses aspirations et de ses rêves.

Le développement personnel est désormais lié au secteur du travail et est considéré comme levier de l'entrepreneuriat.

La réussite ne dépend pas seulement de la compétence au travail, il faut également savoir s'adapter aux évolutions du monde du travail, avoir de la persévérance et une grande faculté d'adaptation au changement.

Il s'agit en somme d'avoir une parfaite maîtrise de soi, et c'est ce qu'on entend par « développement personnel ».

Avant de devenir entrepreneur, bon nombre des opérateurs économiques ont commencé en bas de l'échelle. Le statut d'exécutant à dirigeant, exige un grand changement de mentalité. En tant que, non plus simple exécutant mais responsable de projet, il faut veiller à étudier les différents paramètres : le problème, les causes, les résolutions à prendre, les responsabilités à assurer.

La réussite de cette mutation dépend de ses expériences, de ses compétences au travail, de sa personnalité, de sa maturité et de sa préparation mentale.

Il faut tenir compte des données internes et externes dans l'élaboration du projet, ce qui signifie, un changement radical des méthodes de travail.

On s'occupe de combler ses déficiences personnelles et en même temps on est amené à remettre en cause différents éléments du projet.

Les fluctuations du budget ébranlent la quiétude intérieure. La question d'autosuffisance se pose également : faire confiance en des collaborateurs ou reste autonome ? Et il faut procéder à l'étude du marché pour savoir si le projet à mettre en place est bien opportun. Tous les petits détails doivent être analysés scrupuleusement en se posant à chaque fois des questions qui aident à bien assurer le projet.

Projet entrepreneurial : défit à son propre soi

S'engager dans un projet entrepreneurial exige un changement radical, on part de l'inconnu, on doute de la réussite de ses méthodes de travail. On sait d'où l'on veut partir et où on veut aboutir mais les moyens d'y arriver restent des énigmes à résoudre.

Avant de se lancer dans le projet, on doit d'abord faire le tour de soi-même, s'auto-évaluer : les éruptions émotionnelles à gérer, la peur, les inquiétudes, les hésitations. On pense bien souvent que le problème vient de l'extérieur, des autres, alors que notre adversaire n'est rien d'autre que nous-mêmes. Le travail en soi-même représente déjà 50% des solutions à tous les problèmes.

Le développement personnel cible l'excellence : montrer une belle image de soi, être exemplaire, faire valoir son environnement.

Le premier à avoir introduit le développement personnel dans la sphère professionnelle est Abraham Maslow. Il a proposé une hiérarchie des besoins représentée sous forme de pyramide.

Besoins physiques (manger, boire, dormir, respirer...) : Il s'agit ici du niveau des besoins vitaux. Ce sont à ces types de besoins que la partie la plus pauvre de la population est directement confrontée.

Sécurité (du corps, de l'emploi, de la santé, de la propriété) : Une fois capable d'assouvir les besoins les plus élémentaires il est important de savoir comment faire pour les perdurer dans le temps. De là naît les besoins liés à la sécurité qui nous assurent que l'on puisse continuer à assouvir les besoins précédents.

Besoins sociaux (amour, amitié, appartenance, intimité) : A partir de ce niveau, notre vie n'est plus en danger. Cependant il est important pour notre mental et donc pour notre bonne santé de ne pas manquer de rapport sociaux car nous sommes des individus grégaires (des « animaux sociaux »).

Estime (confiance, respect des autres, estime personnelle). C'est à partir de ce niveau que nous commençons à nous différencier des animaux car ces derniers ne recherchent pas à être important aux yeux des autres. Ce niveau nous montre que nous cherchons à être approuvés par nos semblables ainsi que d'avoir **de l'importance à leurs yeux**.

Accomplissement personnel : Ce besoin met en avant notre désir à construire, créer, innover, à nous différencier et s'est établi à entre autre à l'origine du besoin précédent. L'accomplissement de soi définit comme le désir de devenir de plus en plus ce qu'on est et de devenir totalement ce qu'on est en mesure de devenir. En effet, nous cherchons souvent à réussir

ce que l'on entreprend pour pouvoir **se sentir important** et pour obtenir de la **reconnaissance aux yeux des autres**.

Elaborer un projet entrepreneurial contribue à l'épanouissement de son développement personnel :

- Connaitre ses émotions et apprendre à les maîtriser
- Apprendre de ses erreurs
- Apprendre à maîtriser les événements extérieurs
- Travailler en soi-même : repérer ce qui semble être le point faible et améliorer le point fort
- Se remettre toujours en question
- Vaincre la timidité et oser affronter les discussions avec les autres
- Gagner la confiance en soi et en ses capacités, être prêt à défendre sa cause
- Réaliser son bilan personnel
- Apprendre à gérer son temps
- Apprendre à gérer son stress

Il faut trouver la paix et tout est à la place.

CONCLUSION

Le futur de Madagascar repose sur les jeunes et en particulier sur les apprenants du CNTEMAD sur qui les malgaches comptent pour instaurer la construction d'une vie meilleure, c'est pourquoi il est urgent de leur inculquer les valeurs de la citoyenneté, du civisme et du patriotisme. Vous êtes invités à travailler dans la dignité et à conscientiser vos camarades, vos compatriotes à être de bon citoyen, à avoir un comportement civique et à s'attacher davantage à la patrie.

PLAN

INTRODUCTION

1. QUELQUES DEFINITIONS

1.1. La citoyenneté, la vie en société, la vie dans un Etat, une nation

1.1.1. Le citoyen

1.1.2. La citoyenneté

1.2. Le Civisme, instrument de l'ordre social

1.2.1. Le civisme

1.2.2. La civilité

1.3. Le patriotisme

1.4. L'éducation citoyenne pour la dignité de la nation

2. DES FAITS MANQUANTS QUI ONT PROVOQUE LE DECLIN DE LA CITOYENNETE, DU CIVISME, DE LA CIVILITE ET DU PATRIOTISME

2.1. Sur le plan individuel

2.2. Déclin des valeurs traditionnelles

2.3. Sur le plan économique

2.3.1. La corruption

2.3.2. La gestion de la perception des impôts, de l'ordre social

2.3.3. La gestion des biens collectifs

2.4. Sur le plan écologique

2.4.1. Dégradation de l'environnement

2.5. Sur le plan social

2.5.1. La communication

2.5.2. La vie quotidienne

2.5.3. La vie sociale

2.6. Sur le plan politique, au niveau des institutions publiques

2.6.1. Application des lois en vigueur

2.6.2. L'exercice du pouvoir

2.6.3. La mauvaise gouvernance

3. LA CITOYENNETE, ADHESION A LA VIE DE LA LOCALITE, DE LA NATION

3.1. Le citoyen

3.2. La Citoyenneté

3.2.1. Les caractéristiques

3.2.2. Son rôle dans la vie en société

3.2.3. Les propriétés

4. LE CIVISME, GARANT DE L'ORDRE SOCIAL ET DE LA PROSPERITE DE L'ETAT

4.1. Le civisme

4.1.1. Les interprétations

4.1.2. Ses exigences

4.1.3. Domaines d'action du civisme

4.2. Les manifestations du civisme

4.3. Loi et devises de la République

4.4. La civilité

5. LE PATRIOTISME, GARANT DE LA REUSSITE SOCIALE

5.1. Notions sur la patrie

5.1.1. Qu'est-ce que le « Patrie » ?

5.1.2. Considération à accorder aux signes républicains

5.2. Ce qu'est un patriote

5.3. Evolution du sens du mot «patrie »

5.4. Qui peut ne pas aimer son patrie ?

6. L'EDUCATION A LA CITOYENNETE, LEVIER DU DEVELOPPEMENT DURABLE

6.1. L'éducation

6.1.1. Education-culture-Enseignement

6.2. L'éducation à la citoyenneté

6.2.1. Mission de l'éducation

6.2.2. L'éducation des citoyens

6.2.3. De l'ordre social

6.2.4. Fraudes électorales

6.2.5. Les attitudes néfastes lors des propagandes électorales

6.2.6. Inciter les citoyens à payer les impôts

6.2.7. La mauvaise gouvernance

7. LA PARTICIPATION CITOYENNE

7.1. Participation aux élections

7.2. Un citoyen responsable et prêt à l'action

8. LA JEUNESSE, UN PAS VERS LE MONDE ADULTE

8.1. La jeunesse

8.2. Les règles de la vie

8.3. Jeunes et adultes : responsables de l'épanouissement de leur personnalité et du progrès

8.4. Devoir et responsabilité

8.4.1. Les causes de la déconsidération des droits et de la prise de responsabilité

8.4.2. Vers la prise de responsabilité

8.4.3. Quelques recommandations

9. INTERET COMMUN ET BIEN PUBLIC

9.1. Intérêt public et intérêt commun

9.1.1. Intérêt public

9.1.2. Intérêt commun

9.1.3. Intérêt général

9.2. Respect des biens publics

10. DES RECOMMANDATIONS

10.1. Profil d'un bon citoyen

10.2. Une autorité publique exemplaire

11. LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET L'ENTREPREUNARIAT

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

I. OUVRAGES

- BASTAIRE, Jean. Civisme mode d'emploi. Paris : Desclée de Brouwer, 1995. 116 p.
- BELLANGER, Hélène (éd.). Le civisme : vertu privée, d'utilité publique. Paris : Autrement, 1996. 236 p.
- BERNARD M-L, Berquin H, 100 idées pour une éducation civique, Collection 100 idées, Editions Tom Pousse, 2010
- CHEREUL, Pierre-Yves. Construire la démocratie : le contrat démocratique des citoyens actifs. Lyon : Chronique sociale, 1993. 169 p
- CANIVEZ, Patrice, Éduquer le citoyen ? : Essai et textes, Paris, Hatier, "Philosopher au présent", 1990, 227 p.
- DOMENACH, Jean-Marie. La responsabilité : essai sur le fondement du civisme. Paris : Hatier, 1994. 79 p.
- DOMINIQUE Picard, *Politesse, savoir-vivre et relations sociales*, PUF, 2007 (Que sais-je? 3^e édition)
- DOMINIQUE Picard, *Pourquoi la politesse? Le savoir-vivre contre l'incivilité*, Le Seuil, 2007.
- FUCHS Eric, Comment faire pour bien faire ?, Labor et Fides, Genève, 1995
- LACOSTE, Yves. Vive la nation. Paris : Fayard, 1997.
- LE PORS A., « La citoyenneté », PUF, Que sais-je ? 1999
- MADIOT, Yves. Considérations sur les droits et les devoirs de l'homme. Bruxelles : Bruylant, 1998. 264 p.
- POSLIANEC C., « Apprenti citoyen », Syros, 1998
- ROSANVALLON Pierre (2017). Le bon gouvernement. Paris : Éd. du Seuil. Schnapper Dominique (2017a). Citoyenneté. In Olivier Christin, Stéphan Soulié & Frédéric Worms (dir.), Les 100 mots de la République. Paris : PUF, p. 28- 29. SCHNAPPER, D. ; BACHELIER, C., « Qu'est-ce la citoyenneté ? », Gallimard, Paris, 2000
- SCHNAPPER, Dominique. Nation et démocratie. Pensée politique (Paris), (1995) n°3, p.151-165. Entretien.
- ZARIFIAN, Philippe. Eloge de la civilité : critique du citoyen moderne. Paris : Harmattan, 1997. 269 p.

II. INSTRUMENTS JURIDIQUES

1. TEXTES INTERNATIONAUX

- Déclaration universelle des Droits de l'homme. Adoptée et proclamée par l'Assemblée générale dans sa résolution 217 (III) du 10 décembre 1948.
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 2200 (XXI) du 16 décembre 1966.
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 2200 (XXI) du 16 décembre 1966.
- Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Adoptée et proclamée par l'Assemblée générale dans sa résolution 2263 (XXII) du 07 novembre 1967.

- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Adoptée et proclamée par l'Assemblée générale dans sa résolution 34/180 (XXII) du 18 décembre 1979.
- Convention internationale des Droits de l'enfant. Adoptée et proclamée par l'Assemblée générale du 20 novembre 1989.

2. CONSTITUTION MALGACHE du 10 décembre 2010.

III. SITOGRAPHIE

- UNESCO, L'éducation à la citoyenneté Ce site recense les activités, les publications, les ressources en ligne et les documents de base sur Ce que fait l'UNESCO en matière d'éducation à la citoyenneté. <http://portal.unesco.org/education/fr>.
- <http://www.geoeco.urg.ac>: L'éducation à la citoyenneté quelques notions clés